

Contre les tentatives de censure et d'intimidation

Communiqué de la CGT Haute École des Arts du Rhin du 31 janvier 2026.



Jeudi 29 janvier, des étudiant·e·s de la HEAR Mulhouse ont présenté lors d'une restitution publique d'un workshop une performance au cours de laquelle, munis de bâtons, ils détruisent une piñata à l'effigie d'un véhicule de la Police Nationale. De celle-ci éventrée tombaient sur le sol des textes (lus également à voix haute) ayant pour objet les violences policières en France ces dernières années, mentionnant certaines des victimes : Nahel, des agriculteur·trice·s, des gilets jaunes jusqu'à Zyed Benna et Bouna Traoré. Étaient également mentionnées les violences de l'ICE aux États-Unis et les meurtres de Renée Good et Alex Pretti.

Il n'en fallut pas plus pour que la maire de la ville de Mulhouse, alertée par une adjointe présente pendant la performance et qui a filmé un court fragment, en informe le sous-préfet de Mulhouse. Un signalement auprès du procureur de la République a également été effectué. Ces réactions anticipent de peu celles, plus prévisibles, de l'extrême-droite : la candidate Rassemblement National aux municipales de Mulhouse, et un conseiller régional, au cours d'une séance du Conseil de la Région Grand Est, ont annoncé qu'à la suite de cette performance, ils ne voteraient pas la subvention de 25 000 euros à la HEAR. On n'oublie pas les communiqués du Ministre de l'Intérieur et du président des Républicains, lequel rappelle son soutien aux forces de l'ordre et invente "l'idéologie d'extrême-gauche qui gangrène (sic) une partie de nos institutions".

Le refrain est bien connu : quand des artistes, plasticien·ne·s ou musicien·ne·s, étudiant·e·s ou professionnel·le·s, dénoncent les violences policières, les forces politiques de droite appellent à la censure ; quand d'autres produisent des caricatures racistes, islamophobes, antisémites, misogynes, homophobes ou transphobes, ils soutiennent la "liberté d'expression".

Dans une école d'art comme dans l'art en général il est impératif d'encourager et de garantir une liberté d'expression et de création, indépendantes des pouvoirs. Elles sont les garantes du développement de pensées critiques. Certes, elles sont susceptibles de déranger, de créer de l'inconfort, surtout lorsqu'elles s'emparent de sujets de violences réelles, documentées et discutées. Il est plus simple et rassurant de détourner le regard que d'affronter le réel.

Nous considérons ces réactions comme des atteintes graves aux libertés d'expression et de création, spécifiquement celles de la jeunesse dans ce contexte.

Nous apportons notre soutien intégral aux étudiant·e·s et plus largement aux victimes des violences policières et réaffirmons qu'il est urgent et vital de défendre et de garantir la liberté d'expression et de création ainsi qu'un service public de l'enseignement artistique libre et indépendant.

La Piñata, le Préfet, les Politiques et la Police

Communiqué des UD CGT 67 & 68 du 2 février 2026.



Unions
Départementales
CGT 67 & 68



Cela pourrait ressembler au titre d'un western italien ou d'une comédie de Jean Yanne des années 70. Mais non c'est un titre qui résonne malheureusement en Alsace ces derniers jours et il pourrait prêter à sourire si les attaques contre la liberté d'expression n'étaient pas aussi réelles et disproportionnées et ne venaient de tous les bords.

La piñata tout d'abord. Des élèves de la Haute Ecole des Arts du Rhin de Mulhouse, dans le cadre d'un travail artistique sur le sujet du carnaval et de la transgression ont réalisé un happening dans lequel une piñata représentant une voiture de police en carton a été détruite à coups de bâton par des étudiants aux yeux bandés comme c'est la finalité de toute piñata. Il s'agit d'un travail artistique qui s'inscrit dans un projet de travail sur le carnaval et la transgression des valeurs lors de cette période. Pour sa part, la CGT défend avec conviction et détermination les principes issus du Manifeste de André Breton et Diégo Rivera : « Le libre choix de ces thèmes et la non-restriction absolue en ce qui concerne le champ de son exploration constituent pour l'artiste un bien qu'il est en droit de revendiquer comme inaliénable. En matière de création artistique, il importe essentiellement que l'imagination échappe à toute contrainte, ne se laisse sous aucun prétexte imposer de filière. A ceux qui nous presseraient, que ce soit pour aujourd'hui ou pour demain, de consentir à ce que l'art soit soumis à une discipline que nous tenons pour radicalement incompatible avec ses moyens, nous opposons un refus sans appel et notre volonté

délibérée de nous en tenir à la formule : toute licence en art. On peut discuter du projet artistique en lui-même et de cette œuvre mais c'est un tout autre terrain que nos censeurs de tous bords sont allés. Préfet, Police et Politique y voient un crime de lèse-majesté contre la police qu'on cherche depuis un moment à sacrifier et à soustraire à toute forme de critique même symbolique et artistique. C'est quoi la suite ? On interdit Renaud, Brassens, Ferré au prétexte que leurs chansons écornent l'image de la police ? On décroche La Liberté guidant le Peuple de Delacroix du Louvre au prétexte que c'est un appel à l'insurrection ? Voltaire revient il fait chaque jour un peu plus sombre au pays des lumières

Le préfet du Haut-Rhin, ensuite, qui dégaine aussi sec un communiqué pour rappeler que la police sauve les autistes perdus dans la forêt et protège les passants de Mulhouse des terroristes et qu'il saisit la justice. Bien sûr ces exemples sont vrais et c'est le quotidien des fonctionnaires de police que d'aider et de protéger du mieux qu'ils peuvent leurs concitoyens. Mais il est tout aussi vrai que le nombre de morts et de blessés à l'issue des manifestations ou d'arrestations ne cesse d'augmenter. Le nier contre vents et marées et malgré les preuves filmées en essayant de faire taire toute critique même symbolique ou artistique par une judiciarisation à outrance ne rend ni service à l'institution policière ni à la démocratie qu'elle est censée défendre. Nous avons de l'autre côté de l'Atlantique l'exemple de la dérive où peut mener une défense envers et

contre tout, et en toute occasion, de la Police. Ce n'est pas le modèle que nous souhaitons pour notre police ni pour notre démocratie. C'est de cela dont le Préfet est le garant avant tout et en tout cas avant la défense de l'image de la police écornée dans une simple œuvre artistique d'étudiants.

La Police et les Politiques enfin dont nous avons pu voir ce Week end une bien étrange connivence en manifestation ont été prompts à réagir. Que ce soit la maire de Mulhouse, le Ministre de l'Intérieur ou les divers candidats RN pour clamer leur indignation et vouloir rogner les subventions à la HEAR. Couper les subventions aux universités dont les enseignements ne plaisent pas rappelle aussi ce qui se fait déjà aux Etats Unis. Chez nous pour l'heure on n'interdit pas encore les livres ou les spectacles mais cela en prend le chemin. La Préfecture du Haut Rhin si prompte à condamner la piñata mais aussi celle du Bas-Rhin sont étrangement silencieuses sur la manifestation des policiers de samedi. La manifestation était-elle bien déclarée ? Qui a vérifié les sacs des manifestants à la recherche d'armes par destination ? Qui a encadré la manifestation ? Qui a autorisé, en toute neutralité bien garantie, le départ sur le perron de l'hôtel de Police de Strasbourg ?

Ces questions sont d'autant plus importantes que lorsque la CGT – avec d'autres organisations syndicales- organise des manifestations, elle est de plus en plus entravée dans l'exercice de cette autre liberté fondamentale garantie par la Constitution : la liberté de manifester.

Quant à la manifestation de samedi d'une organisation syndicale des fonctionnaires de police, tout cela a certainement été vérifié par la hiérarchie puisque la manifestation a pu avoir lieu. Mais qu'en est il du devoir de réserve de ces fonctionnaires qui en pleine période électorale posent pour des selfies avec tous les

candidats d'extrême droite possibles ? Il semble qu'à quelques semaines des élections municipales cette question devrait interpeller la préfecture certainement plus que l'histoire de la piñata à la HEAR de Mulhouse. Là aussi la CGT et d'autres organisations font souvent l'objet d'un rappel au devoir de réserve des fonctionnaires de la part de leur hiérarchie mais il semble là aussi que ce dernier s'interprète plus simplement pour la police et que nous n'ayons pas la même lecture de leur code de déontologie.

Il est plus facile de combattre et de vilipender les humoristes et les artistes que de traiter les problèmes de la police qu'ils dénoncent dans leurs œuvres. Nous glissons lentement mais sûrement vers l'inversion des valeurs et un régime autoritaire qui ne supporte plus la critique et cherche à museler toute contestation du travail de ses forces de l'ordre. Chaque liberté d'expression que l'on abandonne ainsi est un clou supplémentaire dans le cercueil de la démocratie, et le couvercle se referme déjà !